



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

RENTRÉE SCOLAIRE

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Nous espérons que vous avez profité d'un bel été et que la rentrée scolaire s'est amorcée positivement pour vos enfants. C'est avec enthousiasme que nous les accueillons à nouveau, prêts à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel.

Tout au long de cette nouvelle année, nous souhaitons collaborer étroitement avec vous afin de favoriser le bien-être et la réussite de vos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations. Ensemble, nous pouvons faire de cette année une aventure stimulante et enrichissante.

Nous souhaitons à vos enfants une année remplie de découvertes, de réussites et de belles expériences.

L'équipe de direction de l'école secondaire Soulanges

École secondaire Soulanges

POUR NOUS JOINDRE:

450-267-3456

soulanges@cstrois-lacs.qc.ca

DIRECTIONS ET SECRÉTARIATS

Direction secondaire 1 & 4 :

Mme Annie Létourneau, annie.letourneau@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat : Nagad Hadara nagad.hadara@csstl.gouv.qc.ca

Direction secondaire 2-5 & FMS :

Mme Laurence Dionne, laurencedionne@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat : Kathleen Bélisle kathleen.belisle@csstl.gouv.qc.ca

Direction secondaire 3 & EHDAA & exploration :

Mme Mélissa Gaumont, melissa.gaumont@csstl.gouv.qc.ca

Secrétariat : Marilyn Rae-Bilodeau marilyn.rae-bilodeau@csstl.gouv.qc.ca



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

DATES IMPORTANTES

Dates	Heure	Événements	Lieu
15 octobre 2025	----	Première communication envoyée aux parents.	
20 novembre 2025	----	Envoi du 1er bulletin	Clic école
27 novembre 2025	18h à 21h	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin pour tous les élèves du secondaire	À déterminer
28 novembre 2025	13h à 15h30	Rencontre des parents pour le 1 ^{er} bulletin pour tous les élèves du secondaire	À déterminer
18 février 2026	----	Envoi du 2e bulletin	Clic école
26 février 2026	18h à 21h	Rencontre des parents pour le 2 ^e bulletin pour les élèves à risque d'échec.	TEAMS
30 juin 2026	----	Envoi du 3e bulletin	Clic école

PORTAIL MOZAÏK PARENTS - CLIC ÉCOLE À VENIR

Ce site se veut un portail recelant diverses informations scolaires au sujet de votre enfant. Par exemple, vous y retrouverez le bulletin, l'horaire, les communications et courriels des enseignants, l'information concernant le transport de votre enfant, etc. Vous pouvez également motiver les absences ou retards de vos enfants à partir de ce portail. <https://portailparents.ca/accueil/fr/>





ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

CAFÉTERIA- SERVICES ALIMENTAIRES

Votre enfant a la possibilité de se procurer un dîner complet au comptoir de la cafétéria, opérée par Chartwells k12. Pour faciliter l'accès aux repas, vous pouvez acheter des cartes repas et consulter les menus en ligne à l'adresse suivante : [Page d'accueil - Chartwells K-12 Canada](#). La carte repas est valide en tout temps et permet aux parents de s'assurer que leur enfant bénéficie chaque jour d'un repas complet et équilibré. Le menu quotidien est également disponible sur le [site internet de l'école](#).

Chaque repas comprend : 🥗 une soupe 🍲 un plat principal 🍰 un dessert 🥤 une boisson

Le tout pour un montant de 8,16 \$.

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons, qu'en tout temps, vous devez signaler l'absence de votre enfant en téléphonant ou en envoyant un courriel à la secrétaire de niveau ou via le [Portail Mozaïk-Parents](#).

POUR REJOINDRE LES SECRÉTARIATS DE NIVEAU :

Nagad Hadara, secrétaire

Secondaire 1 : (450 267-3456, poste 6422# * ESS-ABS-1@csstl.gouv.qc.ca

Secondaire 4 : (450 267-3456, poste 6422# * ESS-ABS-4@csstl.gouv.qc.ca

Marilyn Rae-Bilodeau, secrétaire

Secondaire 3 : (450 267-3456, poste 6423# * ESS-ABS-3@csstl.gouv.qc.ca

Classes SA : (450 267-3456, poste 6423# * ESS-ABS-EHDA@csstl.gouv.qc.ca

Kathleen Bélisle, secrétaire

Secondaire 2 : (450 267-3456, poste 6424# * ESS-ABS-2@csstl.gouv.qc.ca

Secondaire 5 : (450 267-3456, poste 6424# * ESS-ABS-5@csstl.gouv.qc.ca

FMS : (450 267-3456, poste 6424# * ESS-ABS-FMS@csstl.gouv.qc.ca

Veuillez noter que, en dehors des heures de classe, les élèves ne doivent pas utiliser la porte principale située à l'avant de l'école. Ainsi, si vous accompagnez votre enfant le matin avant le début des cours, il doit entrer par les portes de côté.

De même, à la fin des classes à 16h05, les élèves doivent sortir par les portes du côté. L'utilisation de la porte principale est réservée uniquement aux cas de retard ou lorsque vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures de classe. Dans ces situations, l'élève doit se présenter à l'accueil pour informer la secrétaire de son arrivée ou de son départ. Par ailleurs, pour assurer la sécurité de tous, il est nécessaire d'entrer dans l'école pour signer le formulaire de sortie si vous venez chercher votre enfant durant les heures de classe, même si l'absence a déjà été motivée dans Mozaïk-Portail Parents



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

RENCONTRE DE PARENTS ET PLANIFICATIONS ANNUELLES

Des rencontres de parents auront lieu dans les derniers jours afin de vous informer sur le fonctionnement de l'école et sur la rentrée scolaire 2025-2026.

Nous espérons que ces rencontres vous auront permis d'obtenir les réponses nécessaires pour bien amorcer cette nouvelle année scolaire.

L'ensemble des planifications annuelles des apprentissages sera disponible sur le site internet de l'école. Ce document présente les principaux apprentissages prévus pour votre enfant, pour chaque étape et dans chaque matière.

Si des changements importants devaient survenir en cours d'année concernant les modalités d'évaluation, nous vous en informerons.

Pour toute question liée aux évaluations, n'hésitez pas à communiquer directement avec les enseignants.



RENCONTRES DE PARENTS- VIA TEAM



Le 10 septembre

Pour les élèves de secondaire 2 et 3, de 18h30 à 19h15. [ici](#)

Pour les élèves de secondaire 4 et 5, de 19h15 à 19h45. [ici](#)



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Date de la rencontre : le lundi 29 septembre 2025 à 19 h 15

Si vous êtes intéressés à assister à cette rencontre, veuillez-vous présenter au secrétariat de l'école secondaire Soulanges en utilisant le stationnement des automobiles.



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- AOUT 2025

HORAIRE

**Les cours réguliers débuteront
le mardi 2 septembre 2025.**

Période 1	9h30 à 10h40
Pause	10h40 à 10h55
Période 2	10h55 à 12h05
Dîner	12h05 à 13h10
Lecture	13h10 à 13h30
Période 3	13h30 à 14h40
Pause	14h40 à 14h55
Période 4	14h55 à 16h05



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Vous pouvez consulter ce lien pour communiquer avec les intervenants de votre enfant :

[**Courriel du personnel - École secondaire Soulanges - 2025-2026**](#)

Personnels professionnels:

Infirmière :

Marie-Claude Sauvé

Conseillers en orientation:

Nadia Isabelle

Travailleuse sociale:

Rosiane Larochelle

Psychologue:

Hélène Benoit

Psychoéducatrice:

Karine Champagne

Bibliothèque :

- Agente de bureau: Mélanie Arsenault
- Bibliothécaire: Christelle Félix

Orthopédagogues:

- Sophie Cadieux
- Sophie Desrosiers

Préposée aux élèves handicapés (PEH):

Johanne Marsan

Technicienne en organisation scolaire:

Josée Bissonnette

Surveillants d'élèves:

- Annick Fillion
- Janice Michon
- Jessica Picard
- Jean-Sébastien Rivest

Équipe des loisirs:

- Michael Chartrand
- Valérie Lessard

Préposée aux élèves handicapés (PEH):

Johanne Marsan

Technicien en audiovisuel:

Marc-Olivier Bourdon

Techniciennes en travaux pratiques (TTP):

- Mélanie Bastien
- Sonia Néron
- Mélissa Paiement

Technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES):

- TES- Secondaire 1 & 4 Marie-Joëlle Cadieux
- TES- Secondaire 2 & 5 Véronique Lebrun
- TES- Secondaire 3 & exploration 1-2-3 Julie Lessard
- TES- Secondaire FMS & EHDAA Cynthia Laniel
- TES- Local de retrait Valérie Forward
- TES- Aide à la classe Julie Pharand

ADPEC:

Brigitte Taillefer



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

VIE ÉTUDIANTE



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'année scolaire 2025-2026 s'annonce riche en activités parascolaires, offrant aux élèves de nombreuses occasions de s'impliquer, de se dépasser et de vivre des expériences mémorables à l'école secondaire Soulanges.

Période d'inscription: Les inscriptions aux activités parascolaires auront lieu du 1er au 12 septembre 2025.

- 👉 Pour consulter la liste complète des activités offertes : Visuel des activités
- 👉 Pour accéder directement au formulaire d'inscription : Formulaire d'inscription

Pubs:

https://www.canva.com/design/DAGPKGKKyAs/S3AXpq2h9yN9luiGwqNFg/view?utm_content=DAGPKGKKyAs&utm_campaign=designshare&utm_medium=link2&utm_source=uniquelinks&utllid=h5bbcb6cb70

Confirmation et suivi: Les élèves inscrits à une activité ou à un sport recevront un courriel entre le 18 et le 25 septembre contenant tous les détails nécessaires pour la suite.

⚠ Aucun paiement ne sera demandé avant la tenue d'une rencontre spécifique à chaque sport, où toutes les informations seront confirmées.

Communications: Une fois les équipes formées, Michael Chartrand communiquera avec vous par courriel entre le 18 et le 25 septembre. Ce message contiendra toutes les informations relatives au début des activités et à leur fonctionnement.

Transport et début des activités: Les activités parascolaires et le transport en autobus pour les parascolaires (départ à 18h40) débuteront la semaine du 29 septembre. Nous vous invitons à consulter le trajet de nos autobus pour les parascolaires.

📌 Notez que certaines activités pourraient commencer avant cette date. Dans ce cas, le transport du retour devra être assuré par les parents.

Activité de la rentrée: La fête de la rentrée aura lieu le **vendredi 19 septembre dès 13h30, sous le thème des Olympiques**. Les élèves pourront participer librement à une variété d'activités extérieures sur le terrain de l'école.

📌 Nous vous rappelons que cette journée est une journée de classe : la présence des élèves est obligatoire.

Réseaux sociaux et site web:

Pour rester informés de nos événements, suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📘 Facebook : École secondaire Soulanges
- 📸 Instagram : comite_etudiant_ess





ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION



Mardi 30 septembre 2025

Le mardi 30 septembre, nous soulignerons la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, aussi connue sous le nom de Journée du **chandail orange**. Cette journée de commémoration, initiée par les communautés autochtones, vise à sensibiliser la population aux séquelles intergénérationnelles causées par les pensionnats autochtones sur les individus, les familles et les communautés. Elle met de l'avant le message fondamental : « Chaque enfant compte ».

À cette occasion, nous invitons tous les élèves à porter un chandail orange afin de rendre hommage aux milliers de survivants des pensionnats.

👉 Si votre enfant ne possède pas de chandail orange, il devra porter son uniforme scolaire régulier.

PARENTS BÉNÉVOLES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

L'École secondaire Soulanges est fière de pouvoir compter sur l'engagement précieux des membres de l'Organisme de participation de parents (OPP) depuis maintenant trois ans. Leur présence et leur soutien contribuent activement à enrichir la vie scolaire de nos élèves.

👉 Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'école, participer à l'organisation d'activités thématiques, sportives ou communautaires ? Votre contribution, quelle qu'elle soit, est la bienvenue !

✉ Pour manifester votre intérêt, nous vous invitons à communiquer avec Julie Léger, secrétaire d'école, à l'adresse suivante : julie.leger@csstl.gouv.qc.ca N'hésitez pas à lui indiquer vos disponibilités ainsi que les types d'activités qui vous intéressent.

Nous tenons à remercier tous les parents de l'OPP pour leur implication !



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- SEPTEMBRE 2025

ADPEC (SERVICE DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE)

Le service ADPEC vise à éveiller la conscience sociale des élèves en les invitant à réfléchir à différentes réalités et à s'impliquer activement dans leur communauté. Il s'adresse à ceux et celles qui souhaitent faire une différence autour d'eux, que ce soit par des actions concrètes ou par leur participation à des projets collectifs.

🔧 En plus de ses volets d'engagement, le service ADPEC offre un accompagnement aux élèves ayant des besoins particuliers. Un service de dépannage alimentaire et de matériel scolaire est également disponible, dans un esprit de bienveillance et sans jugement.

👤 Comités étudiants – S'impliquer selon ses intérêts :

Les élèves peuvent s'inscrire à différents comités selon leurs passions et leurs valeurs. Ces comités se réunissent sur l'heure du dîner et permettent aux jeunes de s'exprimer, de collaborer et de faire rayonner leurs idées :

🌿 Comité Vert : sensibilisation à l'environnement (recyclage, compost, jardinage, etc.)

🏳️‍🌈 Comité LGBT : promotion des droits et de la diversité sexuelle et de genre

🌐 Comité Interculturel : valorisation de la diversité culturelle et de l'entraide humanitaire

🤝 Engagements communautaires – Donner de son temps :Les élèves intéressés peuvent s'impliquer bénévolement dans des événements scolaires ou municipaux, ainsi que dans des organismes locaux :

- 🛒 Centre d'action bénévole Soulanges (dépannage alimentaire, friperie)
- 👵 Centre communautaire des aînés de Vaudreuil-Soulanges
- 献血 Collecte de sang
- FLAG Événements municipaux
- 🏫 Activités scolaires
- 🔧 Autres services – Soutien aux élèves

Brigitte Taillefer,
Animatrice de développement personnel et d'engagement communautaire.



brigitte.taillefer@csstl.gouv.qc.ca



450-267-3456 #6431

VAPOTAGE, CIGARETTE ET FLÂNAGE DANS LES ENDROITS PUBLICS



Rappel important – Interdiction de fumer et de vapoter : Nous souhaitons vous rappeler qu'en vertu de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur ou sur les terrains d'un établissement scolaire. Cette interdiction vise à protéger la santé des jeunes et à prévenir l'usage de produits du tabac et de vapotage. Si un élève contrevient à cette loi, l'école se verra dans l'obligation d'intervenir en appliquant des sanctions sévères. Des amendes variant de 250,00 \$ à 750,00 \$ peuvent être imposées. En cas de récidive, les amendes peuvent atteindre 1 500,00 \$.

Le vapotage, tout comme la cigarette, comporte des risques sérieux pour la santé, notamment le développement de maladies comme le cancer. Nous encourageons les élèves à réfléchir aux conséquences à long terme de l'usage de ces produits. La santé de nos jeunes est une priorité, et nous comptons sur votre collaboration pour les sensibiliser à cet effet.



Comportement dans les lieux publics – Respect du voisinage : Nous souhaitons également vous informer que les intervenants de l'école travaillent activement à maintenir une bonne entente avec les voisins, les commerces et les parcs fréquentés par nos élèves. Durant la période du dîner, nous avons observé que certains élèves flânnent dans les rues ou les stationnements de commerces, ce qui peut nuire au bon fonctionnement de ces établissements. **En collaboration avec la Sûreté du Québec**, nous vous rappelons que le flânage dans les endroits publics est interdit. Les élèves qui demeurent sur les terrains des commerces sans raison valable sont passibles d'une amende de 200 \$, selon le règlement municipal harmonisé RMH 460, article 6.

Nous vous invitons à rappeler à vos enfants qu'ils peuvent fréquenter les commerces de manière respectueuse, mais qu'ils doivent revenir sur le terrain de l'école immédiatement après leurs achats. Nous comptons également sur leur collaboration pour ramasser leurs déchets dans les lieux publics.



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- septembre 2025

CAM (CENTRE D'AIDE EN MATHÉMATIQUES)

Centre d'Aide en Mathématiques (CAM) – Un service de récupération accessible à tous nos élèves. Pour une deuxième année consécutive, l'école secondaire Soulanges est heureuse d'offrir à ses élèves le Centre d'Aide en Mathématiques (CAM), une initiative portée par notre équipe enseignante en mathématiques.



 **Le CAM débutera le lundi 8 septembre au local C-204 et sera offert tous les jours de 12h10 à 13h. Ce service est offert à tous les élèves, peu importe leur niveau scolaire, et peut être utilisé ponctuellement, selon les besoins.**

 **Un véritable service de récupération**

Le CAM est une forme concrète de récupération en mathématiques. Les élèves peuvent y poser leurs questions, revoir des notions mal comprises ou obtenir de l'aide sur leurs devoirs.

 **Nous encourageons fortement les parents à inciter leur enfant à profiter de cette ressource, qui peut avoir un impact significatif sur la réussite scolaire.**

 **Les élèves peuvent apporter leur lunch ou utiliser le micro-ondes disponible dans le local pour réchauffer leur repas tout en bénéficiant du soutien offert.**

RESSOURCES POUR LES PARENTS

Assemblée générale CCSEHDA : L'assemblée générale du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDA) se tiendra le 22 septembre, 19 h.

Nous vous partageons l'invitation pour cette rencontre, qui se tiendra à distance, via TEAMS. Les parents intéressés à y participer sont invités à remplir le formulaire en ligne prévu à cet effet.

Pour plus de détails sur le mandat de ce comité, nous vous invitons à consulter ce feuillet d'information ou encore la page WEB du CCSEHDA.

Word Q - privilège d'utilisation à la maison : Les élèves qui utilisent Word Q avec le portable de la mesure 30810 ont le privilège de pouvoir installer une licence gratuitement sur leur ordinateur personnel. Nous vous invitons à communiquer avec la direction-adjointe de votre enfant à cet effet.



ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

INFO PARENTS- septembre 2025

ALLOPROF

Une foule de ressources et un service d'aide aux devoirs sont disponibles sur le [site d'Alloprof](#). On y retrouve notamment des ressources pour chacune des matières selon les différents niveaux scolaires, une zone d'entraide, des exercices, des jeux et outils interactifs ainsi [des MiniRécups](#).

Alloprof offre aussi un [site dédié aux parents](#) présentant des informations sur l'aide aux devoirs, les difficultés à l'école, les stratégies pour favoriser la lecture et l'écriture, les saines habitudes de vie et bien d'autres.

CODE VESTIMENTAIRE / RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Lien: [École secondaire Soulanges](#)

L'uniforme partiel doit être porté tel que vendu, c'est-à-dire sans modification, retouche ou ajout.. Il est permis de porter le chandail à l'effigie des Pionniers (chandail capuchon noir et dryfit noir manches courtes seulement).



Vêtements autorisés en éducation physique.



CELLULAIRES

1^{re} infraction :

L'enseignant ou tout membre du personnel, informe le secrétariat de niveau (TEAMS) pour l'informer qu'un élève est en route :

- L'élève remet son cellulaire à la secrétaire, qui elle, l'inscrit au registre de confiscation du matériel électronique.
- Le cellulaire est confisqué jusqu'à la fin de la journée.
- La secrétaire envoie automatiquement un courriel aux parents les informant que le cellulaire de leur enfant a été confisqué parce qu'il l'avait à l'école.
- Une retenue du soir sera donnée à l'élève.
-

2^e infraction :

L'enseignant ou tout membre du personnel, informe le secrétariat de niveau (TEAMS) pour l'informer qu'un élève est en route :

- L'élève remet son cellulaire à la secrétaire, qui elle, l'inscrit au registre de confiscation du matériel électronique.
- Le cellulaire est confisqué jusqu'à la fin de la journée et le parent doit venir chercher le cellulaire à l'école.
- La secrétaire envoie automatiquement un courriel aux parents les informant que le cellulaire de leur enfant a été confisqué parce qu'il l'avait à l'école.
- Une retenue du soir sera donnée à l'élève.

3^e infraction :

L'enseignant ou tout membre du personnel, informe le secrétariat de niveau (TEAMS) pour l'informer qu'un élève est en route :

- L'élève remet son cellulaire à la secrétaire, qui elle, l'inscrit au registre de confiscation du matériel électronique.
- Le cellulaire est confisqué jusqu'à la fin de la journée et le parent doit venir chercher le cellulaire à l'école.
- D'autres sanctions seront appliquées (suspension externe).

En cas de refus, la direction appliquera les sanctions prévues pour les cas d'insubordination.

Nous vous rappelons également que lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez vous stationner dans les espaces prévus à cet effet.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

Bonne rentrée scolaire à tous !

Informations sur le transport scolaire - Secondaire

Mise à jour 2025-2026

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs



CHERCHER UNE ÉCOLE et VISUALISER LES DONNÉES DU TRANSPORT

Trouver mon école – Bassin des écoles

Vous pouvez visualiser les données du transport à compter du 1er août de l'une ou l'autre de ces façons :

1. Sur la plateforme scolaire ([Mozaïk-Portail Parent](#))
2. [Je cherche mon autobus](#)

À NOTER QUE :

- L'heure inscrite est une heure approximative.
- Les enfants doivent être à l'arrêt 10 minutes à l'avance.
- Votre enfant doit connaître son numéro d'autobus ainsi que son adresse et votre numéro de téléphone.

TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT

Transport d'équipement : Les bâtons de hockey, de baseball, les planches à roulettes (skates), les trottinettes, les instruments de musique ainsi que tout autre objet aux dimensions non conformes sont interdits. Toutefois, les patins peuvent être transportés s'ils ont été placés dans un sac très résistant. Évidemment, les animaux ne sont pas admis dans l'autobus. Informations complètes au chapitre 10 de la POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE.

LAISEZ-PASSER TEMPORAIRE

Attention changement: Un laissez-passer temporaire peut être émis que pour une raison exceptionnelle ou scolaire. Ce dernier doit être approuvé par le Service du transport scolaire et émis par l'école. Cette permission ne doit pas entraîner de modification de parcours, d'arrêt ou de coût supplémentaire.

Veuillez demander par courriel pour toute émission de laissez-passez temporaire à

transportscolaire@csstl.gouv.qc.ca. Ceci est essentiel pour s'assurer du suivi des élèves présents dans les autobus.



Pour les [INFORMATIONS COMPLÈTES](#), pour voir la [POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE](#) ou pour utiliser le [SYSTÈME DE DEMANDES EN LIGNE](#)

CHANGEMENT D'ADRESSE

20 août : Date limite pour faire un changement d'adresse en communiquant avec l'école de votre enfant (2 preuves de résidence requises). Un changement d'adresse soumis après le 20 août sera effectif le 15 septembre 2025.

À NOTER QUE :

- Par la suite, prévoir un délai minimum de 5 jours ouvrables avant d'avoir accès au transport.
- Tout changement débutera toujours un lundi. Entre-temps, le transport de votre enfant sera votre responsabilité.

GARDE PARTAGÉE

Si les 2 adresses sont sur le bassin de l'école, l'enfant peut bénéficier du transport aux 2 adresses.

- Une garde partagée doit être de [5 jours, du lundi au vendredi](#) en alternance pour avoir le service.
- Si vous avez une garde non conforme à la [politique](#), veuillez compléter une [demande sur le Système de demandes en ligne](#).
- Si l'une des deux adresses est hors bassin, une [demande en place disponible](#) peut être faite sur le Système de demande en ligne.

DEMANDE EN PLACE DISPONIBLE

Une place disponible peut être octroyée à condition qu'il y ait déjà un circuit et des places disponibles.

À NOTER QUE :

- Les [demandes complétées sur le Système de demandes en ligne](#) seront analysées à compter du 15 septembre et ce, jusqu'au 15 novembre.
- Entre-temps, le transport de votre enfant devient votre responsabilité.
- La facturation est déposée dans la plateforme scolaire.

ACCÈS AU TRANSPORT

Le transport scolaire est un privilège qui peut être retiré à votre enfant advenant un comportement inadéquat ou qui ne respecte pas les règles de sécurité établies.